Iniet. On a fait voir en son tems celle qui a été donnée des motifs qui ont occasionné la retraite du Général Apraxin, après qu'il eut gagné près de Kônigsberg, la Bataille qu'il a livrée aux Prussiens. Elle taxoit ce Général d'imprudence, de précipitation & de quelque chose de plus encore: & aujourd'hui les choses en restent à l'examen qui a été fait de la conduite de ce Général qui demeure fort tranquille à Nerva où il a toute liberté. Il avoit donc les ordres d'en agir de la sorte, non de sa souveraine, on le sçait, mais de ceux qui étoient au timon des affaires. Le Comte de Bestuchef disgracié est regardé en ceci comme auteur de ces ordres: peut-être sans fondement, puisque c'est tout ce qu'on en dit jusqu'à présent. La privation de ses emplois semble devoir être toute la punition qui lui arrivera. On ne dit plus rien des personnes arrêtées ensuite de sa disgrace.

Voici une déclaration que le Marquis de Lhopital, Ambassadeur de France, a remise à l'Impératrice, avec une Lettre du Roi Très-Chrêtien, dans une audience qu'il eut au mois de May de Sa Maj. Impériale. Elle doit trou-

ver place dans nos Mémoires.

E soussigné Ambassadeur de S. M. T. C. a ordre de déclarer à S. M. l'Impératrice de Toutes les Russies, que le Roi son Maître a appris avec une joye extrême la Résolution, que S. M. Imp. avoit prise, de faire rentrer pour l'avantage de la Cause commune son Armée dans le Royaume de Prusse, & de faire marcher un nouveau Corps de Troupes vers la Sileste.

... Le Roi T. C. étant le plus étroitement uni